

MONSIEUR LE PRESIDENT
SEPASE
SIEGE SOCIAL ET SERVICES ADM.
77 rue des Longues des Plesses
27160 BRETEUIL SUR ITON

Evreux, le 22 septembre 2026

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SEPASE

Prélèvement 00176737
Unité de gestion SEPASE (UGE 0169)
Installation BAUX DE BRETEUIL (UDI 000328)
Point de surveillance STE MARGUERITE AUTEL GUERNANVILLE (S 0000000691)
Commune LESME (LE)
Localisation exacte mairie

Prélevé le : mercredi 29 juillet 2026 à 10h58
par : AUTRE AGENT LABORATOIRE
Type visite : AA
Type d'eau : T
Motif : contrôle sanitaire

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Température de l'eau	24,9 °C				25,00
Conductivité à 25°C	636 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,05 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : A

Code SISE de l'analyse : 00179877

Référence laboratoire : U26.7285-1-1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

MINERALISATION

Sulfates	17,3 mg/L				250,00
Chlorures	31,8 mg/L				250,00

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Titre alcalimétrique complet	22,7 °f				
Titre hydrotimétrique	30,3 °f				

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,010 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,85 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	42,4 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0,50 mg(C)/L				2,00
-------------------------	--------------	--	--	--	------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00176737)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. La concentration en chlore est insuffisante.

P/Le Préfet et par délégation
Signé
L'ingénieur d'études sanitaires
Marie-Pierre GUYONNET